L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73, NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 28 MARS 1869. 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 28 MARS.

VENTES A LENCAN DE DEMAIN LUNDI

Pour les détails, voir les annonces.

Par le shérif, à 11 heures A. M., sur les lieux : L'installation du magasin de liqueur, rue du Canal, entre Camp et St Charles, No 148.—Et à 4 1/2 heures P. M., au bureau du shérif, Parapie 22 Adolphe, la bâtisse invendue du fonds de commerce, ainsi qu'un coffre fort.—De plus, le matin, à 11 1/2 heures, sur les lieux, les meubles et effets qui se trouvent dans l'Hôtel des Plaideurs, situé à l'angle des rues Julie et des Magasins, Premier District.

Par S. Outhwaite à 10 heures, rue de Chartres, entre Dumaine et St. Philippe : Le fonds d'un établissement d'ouvrages et de serrurerie.

Par H. Scott, à son salle d'encan, 66, rue de Chartres : Vente à crédit d'un grand et complet assortiment de bottes et souliers, un stock d'habillements et une variété d'autres articles habituels de toutes qualités, ainsi que des matelas.

Par Louis Bern and Bros., aux Nos 33 et 35 rue des Magasins et 36 de la rue Gravier—600 douzaines bottes, souliers et brodequins.

Par S. Lémonnier, au No 69 de la rue de Chartres—Fusils de chasse, cuillères, cuir, bottes, bouteilles, etc., chaussures habituelles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No. 38 de la rue Chartres—Marchandises sèches, lingerie, bonneterie, "notions" etc, etc.

☞ Achetez vos cosmétiques et chemisettes chez M. Hippolyte Turpin, 93 Vieille-Levée

ACHETEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCUS,
85.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!!

☞ Vente à l'encan de demain par le shérif :

A 11 heures A. M., sur les lieux : L'installation du magasin de bijouterie No 108, rue du Canal, entre celles de Carondelet et St-Charles, Premier District.

A 11 heures A. M., sur les lieux, tous les meubles et effets qui se trouvent dans l'Hôtel des Plaideurs, à l'angle des rues Julie et des Magasins même District.

Et à 4 1/2 heures P. M., au bureau du shérif, Parapie 22 Adolphe, la bâtisse invendue du fonds de commerce, ainsi qu'un coffre fort.—De plus, le matin, à 11 1/2 heures, sur les lieux, les meubles et effets qui se trouvent dans l'Hôtel des Plaideurs, situé à l'angle des rues Julie et des Magasins même District.

Par S. Outhwaite à 10 heures, rue de Chartres, entre Dumaine et St. Philippe : Le fonds d'un établissement d'ouvrages et de serrurerie.

Par H. Scott, à son salle d'encan, 66, rue de Chartres : Vente à crédit d'un grand et complet assortiment de bottes et souliers, un stock d'habillements et une variété d'autres articles habituels de toutes qualités, ainsi que des matelas.

Par Louis Bern and Bros., aux Nos 33 et 35 rue des Magasins et 36 de la rue Gravier—600 douzaines bottes, souliers et brodequins.

Par S. Lémonnier, au No 69 de la rue de Chartres—Fusils de chasse, cuillères, cuir, bottes, bouteilles, etc., chaussures habituelles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No. 38 de la rue Chartres—Marchandises sèches, lingerie, bonneterie, "notions" etc, etc.

☞ Achetez vos cosmétiques et chemisettes chez M. Hippolyte Turpin, 93 Vieille-Levée

ACHETEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCUS,
85.....Rue des Remparts.....185

ATTENTION!!

☞ Vente à l'encan de demain par le shérif :

A 11 heures A. M., sur les lieux : L'installation du magasin de bijouterie No 108, rue du Canal, entre celles de Carondelet et St-Charles, Premier District.

A 11 heures A. M., sur les lieux, tous les meubles et effets qui se trouvent dans l'Hôtel des Plaideurs, à l'angle des rues Julie et des Magasins même District.

Et à 4 1/2 heures P. M., au bureau du shérif, Parapie 22 Adolphe, la bâtisse invendue du fonds de commerce, ainsi qu'un coffre fort.—De plus, le matin, à 11 1/2 heures, sur les lieux, les meubles et effets qui se trouvent dans l'Hôtel des Plaideurs, situé à l'angle des rues Julie et des Magasins même District.

Par S. Outhwaite à 10 heures, rue de Chartres, entre Dumaine et St. Philippe : Le fonds d'un établissement d'ouvrages et de serrurerie.

Par H. Scott, à son salle d'encan, 66, rue de Chartres : Vente à crédit d'un grand et complet assortiment de bottes et souliers, un stock d'habillements et une variété d'autres articles habituels de toutes qualités, ainsi que des matelas.

Par Louis Bern and Bros., aux Nos 33 et 35 rue des Magasins et 36 de la rue Gravier—600 douzaines bottes, souliers et brodequins.

Par S. Lémonnier, au No 69 de la rue de Chartres—Fusils de chasse, cuillères, cuir, bottes, bouteilles, etc., chaussures habituelles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co, au No. 38 de la rue Chartres—Marchandises sèches, lingerie, bonneterie, "notions" etc, etc.

☞ Achetez vos cosmétiques et chemisettes chez M. Hippolyte Turpin, 93 Vieille-Levée

SOMMAIRE DE L'ABEILLE DU DIMANCHE 28 MARS.

Première Page : Le Port de la Nouvelle-Orléans — Le Drainage de la Ville—Les Mandats de la Police métropolitaine— Protection haïtienne — Réception du Ministre espagnol à Washington—Correspondance de l'Abeille—Faits Divers — Dépêches Télégraphiques—Chronique Locale—Médecines et Annonces.

Seconde Page : L'Orgueil; de Montauban — Les Tresses d'enfants — Bulletin Financier. — Bulletin Commercial — Liste des Lettres — Annonces.

Troisième Page. Feuilleton. Pile et Face, par Lucien Biart—Annonces.

Le port de la Nouvelle-Orléans.

La critique est aisée et l'art est difficile. Cette maxime peut trouver son application en toute chose, et nous croyons utile de la rappeler à ceux qui s'efforcent à faire le procès à nos compagnies d'assurance et à nos hommes d'affaires en leur citant l'exemple des villes du Nord ou de l'Ouest. Certes, il serait à désirer que tout fut aussi bon marché à la Nouvelle-Orléans qu'ailleurs, à commencer par les salaires qui sont la base du prix de toutes choses, ce que semblent avoir oublié nos critiques. Sur la même ligne que la cherté des salaires il faut placer la cherté du capital qui est un obstacle avec sérieux à la multiplicité des entreprises et à l'abaissement des prix dans toutes les branches d'affaires.

Le grand remède à invoquer contre la cherté des salaires et des capitaux, c'est la concurrence et la discussion qui a cours, en ce moment, au sujet des prix à la Nouvelle-Orléans, sont-ils bas ou à l'excès. Aussi sommes-nous loin de nous en plaindre, bien que nous ne partagions pas les appréciations exagérées qui représentent nos hommes d'affaires comme des gens arriérés et qui méconnaissent leurs prépuissances.

Le *Democrat* de St Louis, dans un article récent, adressé à notre ville une leçon en termes assez peu polis; nous laissons de côté ses commentaires pour ne nous occuper qu'des chiffres qu'il donne. Voici, suivant notre confrère, le tableau comparé de ce qu'il en coûte à un navire de 1300 tonneaux pour entrer dans les ports de New York et de la Nouvelle Orléans et en sortir :

Coût pour New York	
Tonnage	$300 00
Droits d'entrée	5 50
Capitaine de port	15 00
Officier de santé	6 50
Hôpital des Etats Unis	6 00
Pilotage pour l'entrée	85 00
Do pour la sortie	38 00
Wharfage	20 00
Remorquage	200 00
Total	775 00
Coût pour la Nile-Orléans	
Tonnage	$400 00
Pilotage sur la barre, entrée et sortie	135 00
Pilotage du fleuve, (montée et descente)	120 00
Remorquage pour monter	1 250 00
Do do descendre	500 00
Wharfage	250 00
Total	$2,655 00

Le *Democrat* de St Louis a raison de se plaindre de ce que coûte à la navigation la barre du Mississippi, et nous croyons qu'au lieu d'attendre que le Congrès vote des fonds pour faire creuser les passes, la ville de la Nouvelle Orléans fera bien de prendre en main ses propres intérêts et d'aviser aux moyens de surmonter, de façon ou d'autre, cet obstacle que la nature a placé à l'entrée de grand fleuve; mais il nous semble que les gens de St Louis, de Cincinnati et de Louisville pourraient prendre également la chose à cœur et nous aider à leurs concours et de leur initiative, au lieu de se contenter de nous gourmander sur notre prétendue apathie.

Nous avons déjà dit que la véritable solution du problème qu'offre à résoudre l'embouchure du Mississippi devait être cherchée, non dans des travaux faits pour ajouter au chenal déjà profondeur du deux ou trois pieds, mais dans un procédé scientifique pour soulever les navires d'une dizaine de pieds et leur faire franchir la barre, ainsi allégée. Que les Chambres de commerce de la Nouvelle-Orléans, de St Louis, de Louisville et de Cincinnati s'entendent pour offrir un prix de dix ou vingt mille dollars à l'ingénieur qui fournira la meilleure solution pratique du problème et le procédé sera promptement trouvé.

Quant aux prix de remorquage, il paraîtrait à première vue exorbitants. Mais s'ils donnent des bénéfices si fabuleux aux compagnies, comment se fait il que les capitalistes du Nord ou de l'Ouest qu'on nous représente comme si entreprenants, ne n'avisent pas de monter une ligne de remorqueurs, en tenant compte de la distance et des conditions où ne trouve pas, d'ailleurs, une si énorme différence entre les prix des remorquages de New York et ceux de la Nouvelle Orléans. La distance de Sandy Hook à New York est cinq fois moins grande que de la Balize à la Nouvelle-Orléans et les remorqueurs de New York profitent généralement de la marée, tandis que les bâtres ont contre eux le courant. La différence la plus sensible dans le bilan ci-dessus est dans les droits de wharfage et nous ne cherchons pas à la nier.

Quand la question de la Barre sera résolue et quand les navires de fort tonnage pourront entrer sans difficulté dans le bassin, le nombre des navires qui visiteront notre port sera bien vite quadruplé et rien ne sera plus facile que d'abaisser les taxes élevées dont la navigation se plaint en ce moment. Tous les efforts devraient donc tendre à régler la question principale, le reste suivra de source

LE DRAINAGE DE LA VILLE.—Pendant que les sociétés commissaires de drainage et le comité municipal nouvean nommé par M. Wirsmoth échangeaient des procédures et que M. Fabrick Irwin quittait la compagnie de Canal de l'Isthme-Vaisseau, la commission d'ingénieurs nommée par le Conseil de Ville préparé son rapport qui, assure-t-on, conclut à la construction d'une grande levée qui, partant du fleuve à neuf milles au-dessus de la ville, irait rejoindre le coteau de la Métairie, longerait ce coteau jusqu'à l'avenue de la Floride et viendrait se rattacher au fleuve, entourant ainsi la ville d'un véritable boulevard surmonté d'une grande route carrossable. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous aurons le rapport.

LES MANDATS DE LA POLICE MÉTROPOLITAINE.—Une consultation signée par l'avocat de la ville et par l'honorable Christian Roselius, déclare que la ville ne peut être tenue de recevoir les mandats de la police métropolitaine. Cette nouvelle indign a été remise au conseil de finance qui fera son rapport au Conseil de Ville sur cette question, dans la séance de mardi prochain. Ne serait-ce pas l'occasion d'examiner sérieusement la question de la réorganisation de la police municipale?

LE "NEW IBERIA TIMES." — Nous avons reçu la visite de M. Gilmore, qui nous a remis le premier numéro du *New Iberia Times*, journal publié en anglais à la Nouvelle-Iberie par MM. Linscott et Gilmore. Cette feuille sera indépendante en politique. M. Gilmore se propose de solliciter pour son journal le patronage de nos marchands. On pourra le trouver au bureau du *Crescent*, où il a été précédemment employé.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Pour la réouverture du Théâtre ce dimanche, on donnera, ce soir, le célèbre drame de Victorien Sardou, *Les rues Cascades*. Cette pièce, qui a obtenu à Paris un immense succès, sera jouée par MM. Gravier, Caron, Chamouin, Nardin, A. Julien, Gilbert, Dubois, et Mesdames Gay Cavé, Marie Hilary, Farmat, Bouquet et Chamouin. Le spectacle commencera à sept heures précises.

Demain, lundi, nous espérons voir la salle comble à l'occasion du bénéfice de notre premier ténor, M. Pisot. Le grand opéra de Donizetti, *Les Martyrs*, qu'on n'a pas donné à la Nouvelle-Orléans depuis treize ou quatorze ans, aura pour interprètes M. Pisot, dans le rôle de Polyeucte, Mme Cambier dans le rôle de Pauline, et MM. Van Hulflen, Perrat, &c. On sait que le sujet des *Martyrs* est tiré de la célèbre tragédie de Corneille intitulée : *Polyeucte*.

Protestation Haïtienne.

Le nouveau ministre d'Haïti aux Etats-Unis, M. Laroche, va se rendre dans quelques jours à Washington où il est chargé, assure-t-on, de protester, au nom de la nation haïtienne et de son gouvernement, contre toute idée de protectorat ou d'annexion.

Nous trouvons aujourd'hui dans le *Moniteur haïtien* l'explication de la persistance avec laquelle certains membres du Congrès de Washington préconisent l'annexion d'Haïti aux Etats Unis. Ne trouvant aucun encouragement de la part du gouvernement régulier, ils s'étaient préparés d'une proclamation lancée par les belles aux bois des Cayes, proclamation ainsi conçue :

"Attendu que par la notification faite par le gouvernement, en date du 7 octobre dernier, No. 54, aux puissances étrangères, l'Etat du Nord s'est légalement constitué, que neuf mois de luttes incessantes soutenues pour la Liberté lui font le devoir formel de recourir à tous les moyens de se maintenir et de sauver la société d'un péril éminent.

"Au nom du peuple dont il est le mandataire.

"Au nom de l'humanité et du salut suprême,

"DÉCRÈTE :

"Art. 1er. L'Etat du Sud déclare solennellement se placer sous la sécurité du gouvernement des Etats Unis d'Amérique, comme son allié naturel.

"Art. 2. En attendant que la présence ci-dessus dénommée transmette à l'Etat Méridional d'Haïti son acceptation, ses consuls sont priés de prendre telles mesures que de droit pour arrêter les dépréditions du général Salnave et sauvegarder les intérêts de leurs nationaux.

"Art 3. L'Etat Méridional d'Haïti promet et s'engage à employer ses bons offices auprès du gouvernement du Nord et de l'Attribuite pour faire rentrer sous la protectorat les autres parties du territoire occupé par la révolution.

"Art. 4. Le présent décret sera exécuté à la diligence du pouvoir exécutif."

Ce décret, qui n'a aucune valeur, est signé par le soi-disant président de la prétendue république, M. Domingue, et contresigné par ses "ministres."

Quant au prétendu gouvernement du Nord, voici comment il a accueilli la proposition des insurgés des Cayes :

"Que le président des Etats-Unis le sache, ainsi bien ceux qui pensent comme lui, dit *l'Indépendance* de Jacmel : les Haïtiens sont décidés à s'ensevelir sous les ruines de la patrie plutôt que de perdre leur nationalité."

Il est que les projets annexionistes des insurgés des Cayes ont été connus à Port-au-Prince, le président Salnave a publié une proclamation dont nous trouvons le texte dans le *Moniteur Haïtien* du 6 mars, et dont voici les principaux passages :

"La malheureuse rébellion qui depuis et longtemps déchire le sein de la patrie et fait saigner sous le horreurs de la guerre civile, touche à sa fin dans le Sud. Refoulée dans les seules villes des Cayes et de Jérémie, bloquée par mer et serrée de près par terre, elle est réduite définitivement à l'impuissance et fatalement condamnée à s'éteindre bientôt. Mais dans la rôle de traîtrise, elle fait un dernier effort désespéré et criminel.

"Haïtiens, cette rébellion impie vent encore, par la plus infâme et la plus noire de toutes les trahisons, livrer à l'étranger le sol de la patrie. Les insensés ! les traîtres ! dans leur démence et leurs agitations parricides, ils prennent le titre de mandataires du peuple, et après avoir vainement essayé de solliciter la protection des deux grandes puissances de l'Europe, la France et l'Angleterre, ils désirent maintenant se placer sous le protectorat du gouvernement des Etats-Unis d'Amérique du Nord, en annonçant les nouveaux efforts qu'ils doivent faire pour étendre ce protectorat aux autres parties du territoire national. Mais le gouvernement américain, qui vit en bonne relations d'amitié avec le gouvernement de la république, déclare sur les véritables sentiments de notre nation, a répondu avec mépris cette coupable ouverture."

RÉCEPTION DU MINISTRE ESPAGNOL.

Le nouveau ministre plénipotentiaire d'Espagne, M. Roberts, vient de présenter ses lettres de créance au Président.

Voici comment s'est exprimé le ministre d'Espagne :

"Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous présenter les lettres de créance par lesquelles Son Excellence le président du gouvernement provisoire chargé du pouvoir exécutif m'accrédite comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne auprès de la république des Etats Unis d'Amérique.

"Accomplissant une révolution qui a détruit ses anciennes institutions, lesquelles n'opposaient au développement de pays, l'Espagne attend de la souveraineté nationale, représentée par les cortès constituantes, le gouvernement qui dirigera ses destinées futures. La nation nourrit l'espoir que le nouvel ordre de choses obtiendra la sympathie des Etats-Unis et de tous les peuples libéraux de même que cette sympathie a été acquise jadis à un glorieuse révolution.

"Le seul rôle qui m'échoit est de remplir mon honorable mission auprès de cette république. Je m'attacherai par tous les moyens en mon pouvoir à renforcir les relations amicales qui ont toujours existé entre l'Espagne et les Etats-Unis."

Le président a répondu :

"Monsieur, je vous reçois avec plaisir comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne aux Etats-Unis.

"Je voyez une période de prospérité pour votre pays, en ce moment, si heureusement modifié par votre révolution, qui a excité et continuera à exciter un vif intérêt parmi nous, mais nous espérons que ils auront pour conséquence ultérieure d'augmenter le bien-être et la prospérité du peuple espagnol. L'intention que vous avez de vous attacher, pendant votre mission, à maintenir et à affermir les relations amicales qui ont toujours existé entre les deux pays, sera cordialement accueillie par moi."

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

Londres, 27—Des télégrammes de Hong Kong annoncent la perte du steamer Hornet, de la compagnie des steamers de la mille du Pacifique, avec beaucoup de Japonais à bord.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 27—Le steamer régulier entre la Havane et Cardenas qui est parti d'ici mardi, a été saisi par les passagers qui ont tué deux hommes, le capitaine et partie des hommes d'équipage à Bayaos. On ne sait où le steamer est allé.

Au lieu d'une grande bataille sur la route de Remedios à Moron c'est une simple escarmouche qui a eu lieu.

Le Centenach, avec l'amiral Hoff à bord, est arrivé aujourd'hui à Key West.

Nouvelles de Washington.

Washington, 27—Le comité de reconstruction a examiné l'affaire de la Georgie aujourd'hui et examinera celle du Texas mardi.

Washington, 27—Les indications sont que la chambre prononcera dans le rapport absolu du bill sur le pouvoir des places. Les chambres n'ont pas siégé aujourd'hui.

L'envoyé des rebelles cubains, Lemus, représente que les patriotes ont 25,000 hommes sous les armes et en attendant bien davantage s'ils pouvaient les armer.

Grant est malade et n'a reçu aucune visite aujourd'hui.

Le général Ames a été nommé commissaire du bureau des affranchis, pour le Mississippi, et Reynolds, pour le Texas.

L'assistant-secrétaire du trésor Richardson a été installé aujourd'hui.

Washington, 27—Sur la recommandation du président, l'ordre du secrétaire date gnera du 5 mars 1869 et publié dans les ordres généraux No 11, quartier général de l'armée, barrant de l'adjudant en date de 8 mars 1869, exempté ce qui concerne le gén. W. T. Sherman, délégué pour prendre le commandement de l'armée, est par la présente, rescindé.

Washington, 27—Le gouv. Hamilton et le juge Pascal sont contre la division et pour soumettre la constitution aux populations. Ils sont aussi pour les réhabilitations politiques, et le gén. Davis et E. Dupouy qui leur sont opposé, conféreront avec le comité de reconstruction demain prochain.

Nouvelles Diverses.

Boston, 27—James D. Martin, l'habile calculateur de la banque Hide & Lomber (peau et suif), qui avait été présenté par le président Johnson, a été arrêté de nouveau sur une nouvelle accusation, et mis sous caution de $30,000

Mobile, 27—Voir la partie anglaise de l'*Abeille* pour les nouvelles sur les courses de Mobile.

Marchés Américains.

New-York, 27—L'état des banques accuse une augmentation de $811,000 dans les prêts, une diminution de $3,129,000 dans les espèces, une diminution de $3,201,000 dans les dépôts et une diminution de $219,000 dans les legal tenders.

Fonds publics en baisse. 5-20, 118 3/4. 10-40, 105 à 105 1/4.

New York, 27, au soir.—Pas de changement décidé dans le coton. Vendu 10,000 balles Mobile 28 3/4 à 29. Argent très serré à 7. Sterling 108. Or 131. 5-20, 118 1/8. Fonds d'Etat inactifs.

Mobile, 27—Coton calme. mâd. 27 1/2. Reçu 484 balles. Exporté 950.

Mobile, 27—Coton en demande active. Vendu de 1500 balles. Bas mâd 27. Reçu 914 balles. Exporté 9104 balles.

Cincinnati 27 mars.—Porc 32. graisse 18. Bacon 16 jambons 18, sucre 14 à 26, mélasse 80 à 81, décrétale mais changement.

St-Louis, 27 mars.—Farine en baisse, $4 60, mais 67, avoine 57, whiskey 90, graines 10.

Chicago, 27 mars.—Farine $5 00, maïs 54, avoine 53, sucre 14 à 16, mélasse $1 90, porc 31, jambons 15.

Louisville, 27 mars.—Vendu 126 boucaute de tabac de 4 à 18, farine $5 50, maïs 63, whiskey 92.

Nouvelles des rivières.

Cairo, 27—Descendant : le steamer Pauline Carroll. Les eaux ont monté de trois pouces. Thermomètre, à midi, 72.

Memphis, 27—Temps chargé et très doucux. La fleuve a monté de 2 pouces.

St Louis, 27—Le fleuve monte, avec 7 pieds 1/2 d'eau sur le Caire.

Louisville, 27—La rivière monte, avec 12 pieds d'eau dans le canal.

(*Dépêches d'hier soir*)

New York, 27—Reçu dans tous les ports des Etats Unis pendant la semaine, 32,750 balles de coton. Exporté dans tous les ports, pour la Grande Bretagne 20,919, pour le continent exporté 8270.

Stock, en mains et à bord de navires non expédiés 398,945 balles.

Washington, 27—L'expectative est la politique actuelle du gouvernement à l'égard de Cuba. (Cette politique c'est pas difficile à suivre)

Grant favorise pour le Mississippi la même politique que celle que le comité des 9 propose pour la Virginie.

Liverpool, 27—Pas de marché.

New York, 27, midi—Or 131 1/8. Coton, calme. Mâd. 28 3/4 à 29.

CHRONIQUE LOCALE.

L'AFFAIRE WICKLIFFE.—A la Première Cour de District, hier matin, M. T. G. Semmes, avocat de M. G. M. Wickliffe, anditeur d'Etats, a pour, pour l'accusé et a demandé que l'affaire fut fixée aussitôt que possible. Le juge Abell a répondu que l'usage était de laisser cela à la décision de l'avocat de district.

M. Lumenburg, avocat de district, a dit qu'il ne pouvait rien faire avant d'être assuré de la présence d'un certain témoin. Le colonel Field a faitobserver que le témoin Lynch était allé à Cleveland pour se marier et qu'il fallait lui laisser le temps de revenir. Le télégraphique pour le faire revenir, que cela prendrait quelque temps, que des plus importantes places de l'Etat était vacante. Le colonel Field demandé que l'affaire soit fixée au Mercredi, qu'il est agréé.

Devant la 7e Cour de District, juge Cellens, M. Wickliffe a institué un procès par lequel il réclame $75,000 de dommages du gouvernement Warmoth, E. L. Dupuis, (locataire) Dr Southworth et Geo L. Cain, pour avoir combiné une expédition de plaisir d'endetteur et pour amant et batterie, faisant tort de ce monsieur et privant ledit dans ses droits de personne et de propriété. M. Wickliffe tient à solliciter une injonction contre E. L. Dupuis pour l'empêcher de disposer les fonctions d'auditeur auxquelles le gouverneur l'a illégalement nommé et il a fourni un bond de $4,000, ainsi que cela est requis avant d'agir pour l'injonction.

MM. Hennen et Mott défendront la pétition. Les affaires dans les deux premiers sont MM. Joseph Hernandez, Dumas et Billot ont signé la caution de M. Wickliffe.

FACULTÉ DE DROIT—Les exercices annuels de l'école de droit de l'Université de la Louisiane auront lieu samedi prochain 3 avril, dans la salle du Lycée, Hôtel de ville, et commencera à 11 heures. L'hon. Randall Hunt, président de l'Université conférera les degrés. M. Chas Chilhowe, président de la classe, fera la félicitation ou d'introduction et M. Harry H. Hall le discours d'adieu. L'adresse aux gradués sera prononcée par M. Harry Rosshaw.

ARRIVÉE PROCHAINE.—La présence d'un régiment de nègres à la Nile-Orléans est sérieusement à craindre, dans le cas où le ministère Fréro-Orbau refuserait de sanctionner les contrats intervenus, le gouvernement haïtien ait recours dans la nécessité de recourir à des représailles financières et peut-être à intervenir par relations diplomatiques avec le cabinet belge.

Ces faits, commencent à produire une certaine émotion dans le monde politique européen, d'autant mieux qu'il ne paraît douteux pour personne, au moins jusqu'à ce moment, que les intentions du cabinet Fréro-Orbau ne soient irréversibles.

Il est dans bien constaté, que le gouvernement français, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, qu'il ait de secrets desseins ou qu'il ne laisse aller à la dérive des événements que l'idéal, laisse une porte ouverte aux difficultés graves entre la France et la Belgique, c'est là dire entre la France, d'une part, l'Angleterre et la France de l'autre.

Le Corps législatif a dit son dernier mot sur les grandes questions qu'il débattait si vivement depuis quinze jours. Le sort de Paris est fixé : la loi est adoptée. 185 voix contre 41 ont définitivement amnistié toutes les irrégularités, commises dans l'administration financière de la ville, et maintenu le régime du vote par le Corps législatif du budget extraordinaire de la commune parisienne. La législature devient pour Paris un vrai Conseil municipal dans une action sur l'administration chargée d'exécuter ses votes et sans influence sur la commission municipale dont elle aura à approuver les délibérations.

Le *Gaulois* donne de curieux détails sur la ligue audacieuse de quatre barrent donnée par l'ambassadeur au préfet de la Seine. Au moment où M. Haussmann se retirait, le chef de l'Etat lui aurait dit : "Rassurez les membres de votre commission municipale, qu'ils se groupent autour de vous, et, tous ensemble, continuez cette œuvre grandiose pour l'achèvement de laquelle vous pouvez être sûr de mon approbation et de mon appui."

M. Haussmann continuera donc, au moins pour le moment, l'exécution de ces plans d'embellissement de Paris.

La résiliation de M. Granier de Cassagnac est toute compromise. Le dernier numéro de l'*Avenir Lozère-Mollin*, envoyée actuelle au *Courrier français*, affirmant qu'en 1868, lui même avait reçu de la liste des bonds nouvel, destinée à la Granier de Cassagnac. Cette révélation a produit à Arcot et dans les environs, le plus mauvais effet pour le député réactionnaire. C'est M. Jules Ferry qui sera le successeur de M. Granier de Cassagnac aux élections générales.

— Voulez-vous le vrai mot de la fable ? le voici :

On est à table, et le maîtresse de la maison aperçoit un invité qui une à grands pouces sur un morceau de filet laquelle à contre.

— Il est dur, n'est-ce pas ? — Oui-dit d'un air mécontent.

— Oh ! oui, dit Pantre, en souriant, tellement dur que je ne demandais si c'était du porc qui n'en fait guère et qui est plus tendre.

UNIFORMITÉ D'AMENDE.—L'officier Donovan, entendant du bruit dans une maison située au coin des rues Bourgogne et Dauphine, y est entré pour rétablir la paix en employant le plus sûr des moyens, c'est-à-dire en arrêtant les auteurs du tapage, et en les emmenant au poste. Vérification faite, il s'est trouvé que deux dames, Marie l'Italienne et Anna Hans se tenaient de rendre à M. John Cosgrove, qui avait et l'insolence bloqué de leur faire visite, une somme de $17 qu'on lui avait extorquée en échange du privilège.

Le recorder Gastinel les a mis tous trois d'accord en prélevant sur les deux dames et leur cavalier l'amende uniforme de $10.

SUPPUTATIONS.—Un de nos confrères fait le calcul suivant : une fabrique de coton bâtie près de cette ville coûtera $12,000 pour 1,000 fuseaux. Le retour annuel de fil pour vendu, et le matériel étant bien arrangé. Une bâtisse près d'ici en dans les limites de la ville coûterait beaucoup moins qu'une bâtisse adossée au sol. Mais du Nord Les fabriques de Columbus, Georgie, sont considérées comme les meilleurs placements connus.

EPREUVE DE POMPES A INCENDIE.—La compagnie de pompiers volontaires No 1 et la compagnie de Mississippi No 2 essayeront à Bord de leurs pompes aujourd'hui sur la Levée devant la rue du Canal, avec un enjeu de $500. Il y aura sans doute beaucoup de paris passionnés à cette occasion.

PRIX DE PASSAGE RÉDUIT DE MOITIÉ.—Le général Beauregard, président de la compagnie du chemin de fer de Jackson, a donné des instructions pour réduire de moitié le prix du passage en faveur des voyageurs qui viendront lui voir les ouvrages de chemins et la foire d'Etat.

EXPLOSION.—Une lampe à huile de charbon a fait explosion, vendredi soir, dans la maison du John Grant, au coin des rues St Philippe et Dauphine. Mme Grou a été non seulement atteinte à la poitrine, à la figure et aux bras.

— Dimanche, dans l'après-midi, une jeune femme d'un extérieur des plus agréables et mise avec une certaine recherche, se présente chez un marchand de la place et le prient de lui faire une coiffure très excessivement tonique de bon goût, et qui pût s'accorder avec son visage d'artiste sérieuse et mélancolique. Il consulte à l'œuvre et déploya tout son talent.

La coiffure exécutée, il conduisit devant une glace en pleine silence.

— Comment vous trouvez-vous ? lui demande-t-il.

— Bien. Et vous, comment me trouvez-vous ?

— Adorable ! répondit le coiffeur, qu'une oeillade assassine avait atteint au cœur.

— Vous avez, dit, l'esprit en boîte, pourrait payer votre talent : mais je n'ai de pas j'ai oublié mon porte-monnaie. Il vous voulez me faire le plaisir d'accepter un grog, nous irons chez le limonadier voisin, qui me connaît et qui me donnera de quoi vous payer.

Le coiffeur accepte avec empressement. Le grog pris, le limonadier lui dit : il ne faut rien, pas un troisième. Le champagne suivit et bientôt après le punch fit son apparition.

Le coiffeur, ému, vit, aux yeux appesantis et à la langue épaissie, qu'il avait été parodié par l'inconnu, qui, en vrai gentilhomme bachique, tout les avait vous qu'il ne connaissait nullement mais le limonadier, et elle l'invita à payer la consommation, qui atteignait un total respectable.

Le coiffeur s'excuse, et l'intrigante, ne voulant pas laisser refroidir son enthousiasme, l'entraîne au bois de Boulogne. Elle fonguet d'abord de ne pas vouloir prendre de voiture. Comme il devenait trop pressant, elle le quitte tout-à-coup et lui dit :

— Oh ! laissez moi, je suis encore insensée, et vous pourriez faire encore mieux de vous : Un jour, peut être....

En même temps elle s'enfonça dans un massif, et le coiffeur lui cria :

— Demain, à minuit, au pied de l'obélisque. Silence et mystère !

Le coiffeur essaya en vain de la suivre : un jambon refroidit de le conduire, et, en portant la main à son gilet, il s'aperçut de la disparition de sa montre et de sa chaîne en or.

Il ne lui resta d'autre ressource, dit le *Droit*, que de déposer une plainte chez le commissaire de police de Passy.

Conservatoire Royal de Musique.)

CABINET DU DIRECTEUR.)

Bruxelles, le 18 septembre 1867.

Monsieur Sylvester Morand, New-York.

En réponse à votre lettre du 18 de ce mois, je dois vous déclarer que ma position ne me permet de faire le voyage à Cincinnati dans le rapport avec un publication officielle; mais je ne puis me dispenser de vous demander la décoration de la Légion d'honneur pour un homme qui a rendu à ma patrie des services si éminents, et qui, par ses hautes attributions, me paraît le plus digne de recevoir cette distinction.

Agréez, Monsieur, mes salutations.

Le surveillant de la Légion d'honneur,

Le président,

GEORGES KASTNER.

MELINE.

E. A. SWARZ.
AMBROISE THOMAS.
E. HAUSLICK.

Membres de l'Institut.

L'ASILE DES ORPHELINS DE ST VINCENT.—On trouvera plus bas le programme des fêtes que les dames de la Nile-Orléans ont organisées au profit de l'asile des orphelins de St-Vincent. Le bazar sera au cinq plus beaux qui aient jamais été ouverts à la Nile-Orléans. Les dames patronnesses déploient un zèle admirable pour venir en aide à un hospice qui ne peut plus se soutenir que par les dons de la charité.

FOIRE AU PROFIT DE L'ASILE ST-VINCENT.—Nous rappelons que c'est demain, lundi, que s'ouvre dans les bâtisses Bienfer, la foire organisée au bénéfice de l'asile. Il y aura là un restaurant que nous recommandons aux gourmets. Les prix en sont très modérés, d'après la carte que nous avons sous les yeux, et on sait l'avantage d'y être servi par des dames gracieuses et dépassant qui doubleront le prix de la bonne chère qu'on vous.

BANQUE NATIONALE GERMANIA.—On verra par une annonce insérée dans nos colonnes qu'il vient d'une loi du Congrès, l'ancienne Banque Nationale" a changé de nom et a pris le nom de "Banque Nationale." A une réunion des directeurs qui a eu lieu hier, M. Fred. Del Bondio a été élu à l'unanimité Président de la Banque en remplacement de M. C. T. Boddecke, démissionnaire. M. Jules Cossart a été élu Vice-Président, et M. Charles Bouillix caissier. Ces trois noms sont très honorablement connus sur notre place et nous fait, la direction des excellents choix qu'elle a faite.

LE TIMES COOKING STOVE.—Ce fourneau est un des plus estimés et se distingue parmi les meilleurs connus. Il offre en premier lieu toutes les facilités désirables pour le brûleur de son bois où l'on peut faire entrer quantité de pièce à un second lieu, il requiert peu de combustibles; enfin il est solide, de grande durée et se vend à bon marché, rue Poydras No 115, entre Camp et Magnolia.

☞ Un coureur d'air causera du froid, guérit du froid, payera le dentiste et achètera un foie de cuisine "Charter Oak" le fer le meilleur, le plus bien arrangé, le plus beau et le plus économiqué que qu'on ait jamais vu. Quelques gens mal-voyagés, exploitant la popularité de "Charter Oak," tâchent d'imposer aux acheteurs des autres articles contrefaits. Le commerce et le public indécents sont avertis que le grand et original "Charter Oak" est maintenant sur vente. Arrivez à MM. Rice, Bro & Co, rue du Camp Nos 89 et 91, et rue des Magasins 565, à la Nouvelle-Orléans. Ces messieurs sont les seuls agents pour la vente de ces fours et ne vous vous des imitations.

FOIRE, CHAINES, CHARRUES.—Nous recommandons aux acheteurs de la ville et de la campagne la visite de la grande Quincaillerie de M. S. Churchill & Bro., rue des Magasins No 41. Ils y trouveront un immense assortiment de faulx de chasse, de charrues, de chaînes, de clous et autres articles de quincaillerie.

PHOTOGRAPHIES.—Nous recommandons aux personnes qui désirent avoir des portraits ressemblants et bien exécutés la galerie photographique de MM. Sheldon et Gould, rue du Canal, No 151, au-dessus du magasin de MM. Lion & Pinsard. Le travail y est fait d'une façon artistique et les photographies qui sortent de cet atelier ne le cèdent à aucune sous le rapport du fini de l'exécution.

EAU DE BLADON.—La célèbre eau de Bladon, provenant des sources de Bladon, comté de Choctaw, Alabama, est réputée depuis un demi-siècle, pour son efficacité dans les cas de dyspepsie, de maladie du foie et de toutes les affections des intestins, des reins, de la vessie, dans les maladies des femmes, et dans les affections mercurielles. MM. Lessons, Salzas & Co., gérants, rue de la Commune, Nos. 66 et 68, ont été